RCS : BREST
Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00543
Numéro SIREN : 492 469 499
Nom ou dénomination : ABARNOU MONTAGES

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2021 sous le numéro de dépôt 5122

OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Anaïg BARZIC
Morgan FITAMANT
Christophe GIOT
Jean-Baptiste GOUTTENOIRE
Jacques GUILLOU
Paul GUILLOU
Hubert HENRY
Michel JAOUEN
Odile RICOULT
Mikaël ROCUET
Paul SOUBIGOU
Philippe VATTIER

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

Copie Certifiée Conforme

Dépot N° 5122

Le 04 NOV. 2021

R.C.S. BREST

SAS ABARNOU MONTAGES

ZA DE CALLAC

29860 PLABENNEC

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2020
Exercice du
01/01/2020 au 31/12/2020

ıS ABARNOU MONTAGES

ı DE CALLAC

860 PLABENNEC

COMPTES ANNUELS au 31/12/2020

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051	*1 et 2*
- Compte de résultat Liasses 2052 2053	*3 et 4*
- Annexe	*5 à 11*

OUEST CONSEILS BREST

6 RUE JACQUES DAGUERRE

CS 50127

29803 BREST CEDEX 9

02 98 44 25 32

\S ABARNOU MONTAGES

\ DE CALLAC

'860 PLABENNEC

COMPTES ANNUELS

OUEST CONSEILS BREST
6 RUE JACQUES DAGUERRE
CS 50127
29803 BREST CEDEX 9
02 98 44 25 32

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

rmulaire obligatoire (article 53 A Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABARNOU MONTAGES — * Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	501 938	343 662
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	338 919	228 275
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	950 857	681 938
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	502 721	287 437
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	159	456
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	920	1 595
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	226 161	227 680
	Dettes fiscales et sociales	DY	337 263	308 445
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	122 409	122 409
	Autres dettes	EA	24 673	35 804
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	14 282	
	TOTAL (IV)	EC	1 228 587	983 825
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 179 443	1 665 762

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	842 138	753 158
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Page

Désignation de l'entreprise : SAS ABARNOU MONTAGES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1

Adresse de l'entreprise ZA DE CALLAC 29860 PLABENNEC — Durée de l'exercice précédent* 1

Numéro SIRET* 4 9 2 4 6 9 4 9 9 0 0 0 2 3 — Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31 12 2020 Net 3	N-1 31 12 2019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 899	AG 2 858	41	3
	Fonds commercial (1)	AH	17 600	AI	17 600	17 60
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	41 934	AQ 23 345	18 590	20 76
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 268 110	AS 289 673	978 436	494 65
	Autres immobilisations corporelles	AT	412 085	AU 132 025	280 061	199 07
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		100 00
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	138	BE	138	13
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	31 430	BI	31 430	31 43
	TOTAL (II)	BJ	1 774 196	BK 447 901	1 326 295	864 03
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 185	BW	4 185	25
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	288 986	BY 7 337	281 649	269 52
	Autres créances (3)	BZ	217 640	CA	217 640	136 98
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	331 544	CG	331 544	370 16
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 130	CI	18 130	24 80
	TOTAL (III)	CJ	860 484	CK 7 337	853 148	801 72
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 634 681	IA 455 238	2 179 443	1 665 76

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 31 430 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

En Euros.

OUEST CONSEILS BREST

rmulaire obligatoire (article 53 A Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

ésignation de l'entreprise : SAS ABARNOU MONTAGES — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	396	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	103 686	207 077
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	104 082	207 077
EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 161	824
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	100 045	2 338
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	101 206	3 162
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 876	203 915
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	121 370	66 062
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 981 878	3 133 669
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 642 959	2 905 393
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	338 919	228 275
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	286	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	150 649	155 807
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	66 957	674
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	63 226	58 633
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 3 963 obligatoires A9 59 263			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe	101 206	104 082

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
REGULARISATIONS D'EXERCICES ANTERIEURS		286

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Page

Désignation de l'entreprise : SAS ABARNOU MONTAGES — Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	3 793 718	FH		FI	3 793 718	2 951 5
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 793 718	FK		FL	3 793 718	2 951 5
	Production stockée*					FM		-32 6
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	84 023	6 9
	Autres produits (1) (11)					FQ	55	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 877 795	2 926 2
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	79 252	64 7
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		10 9
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 538 276	1 165 7
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	40 425	30 6
	Salaires et traitements*					FY	1 199 323	1 080 4
	Charges sociales (10)					FZ	417 165	361 3
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	102 994	75 7
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 112	12 4
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	17 316	12 5
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 395 863	2 814 6
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	481 932	111 6
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		3
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	0	3
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	24 519	21 5
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	24 519	21 5
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-24 519	-21 2
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	457 413	90 4

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 179 443.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 793 717.53 Euros et dégageant un bénéfice de 338 918.96 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

La crise sanitaire liée au Covid-19 constitue un évènement majeur au titre de l'exercice clos.

L'entreprise constate que ces évènements n'ont pas eu d'impact significatif sur son activité et que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

L'approche ciblée réalisée n'a pas fait ressortir d'éléments significatifs nécessitant des informations en annexe.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (rglt ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci après.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	20 499		
Installations générales agencements aménagements des constructions	41 934		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	779 778		546 324
Installations générales agencements aménagements divers	230 175		32 447
Matériel de transport	78 192		75 453
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 725		11 076
TOTAL	1 144 805		665 300
Autres participations	100 000		
Autres titres immobilisés	138		
Prêts, autres immobilisations financières	31 430		
TOTAL	131 567		
TOTAL GENERAL	1 296 872		665 300

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			20 499	20 499
Installations générales agencements aménagements constr.			41 934	41 934
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		57 993	1 268 110	1 268 110
Installations générales agencements aménagements divers		19 645	242 977	242 977
Matériel de transport		10 009	143 637	143 637
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		330	25 472	25 472
TOTAL		87 977	1 722 129	1 722 129
Autres participations		100 000		
Autres titres immobilisés			138	138
Prêts, autres immobilisations financières			31 430	31 430
TOTAL		100 000	31 567	31 567
TOTAL GENERAL		187 977	1 774 196	1 774 196

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 526	333		2 858
Installations générales agencements aménagements constr.	21 172	2 172		23 345
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	285 120	62 501	57 948	289 673
Installations générales agencements aménagements divers	83 844	19 236	19 645	83 435
Matériel de transport	28 855	15 588	10 009	34 434
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 321	3 164	330	14 155
TOTAL	430 312	102 661	87 931	445 043
TOTAL GENERAL	432 838	102 994	87 931	447 901

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	333				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 172				
Instal.techniques matériel outillage indus.	62 501				
Instal.générales agenc.aménag.divers	19 236				
Matériel de transport	15 588				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 164				
TOTAL	102 661				
TOTAL GENERAL	102 994				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	23 292	1 112	17 067		7 33
TOTAL	23 292	1 112	17 067		7 33
TOTAL GENERAL	23 292	1 112	17 067		7 33
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 112	17 067		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	31 430	31 430	
Clients douteux ou litigieux	8 695	8 695	
Autres créances clients	280 290	280 290	
Personnel et comptes rattachés	48	48	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 370	21 370	
Groupe et associés	113 979	113 979	
Débiteurs divers	82 243	82 243	
Charges constatées d'avance	18 130	18 130	
TOTAL	556 186	556 186	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	502 721	116 272	231 851	154 598
Emprunts et dettes financières divers	159	159		
Fournisseurs et comptes rattachés	226 161	226 161		
Personnel et comptes rattachés	731	731		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	132 695	132 695		
Impôts sur les bénéfices	60 073	60 073		
Taxe sur la valeur ajoutée	133 872	133 872		
Autres impôts taxes et assimilés	9 892	9 892		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	122 409	122 409		
Autres dettes	24 673	24 673		
Produits constatés d'avance	14 282	14 282		
TOTAL	1 227 667	841 218	231 851	154 598
Emprunts souscrits en cours d'exercice	298 233			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	82 949			

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	10 000			10 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 933
Total	5 933

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	159
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 464
Dettes fiscales et sociales	46 420
Autres dettes	19 129
Total	71 172

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 130
Total	18 130
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	14 282
Total	14 282

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		920 107
CREANCES CEDEES EN FACTORING + NON ECHUES	417 386	
EMPRUNTS	502 721	
Total (1)		920 107

Engagements reçus

Crédit bail

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			967 558		967 558
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			404 784		404 784
- exercice			150 649		150 649
Total			555 433		555 433
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			189 670		189 670
- entre 1 et 5 ans			292 781		292 781
Total			482 451		482 451

ABARNOU MONTAGES
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : Zone Artisanale de Callac, 29860 PLABENNEC
492 469 499 RCS BREST

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 338 918,96 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**338 918,96 euros**
A titre de dividendes Soit 20,00 euros par action	200 000,00 euros
Le solde, soit la somme de	138 918,96 euros

En totalité au compte "autres réserves"
Laquelle s'élève ainsi à 640 856,62 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

M.A

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 180 000,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Présidente et après avoir constaté que le capital social est entièrement libéré et que le paiement du dividende en actions est prévu par l'article 36 des statuts, décide d'offrir à chaque associé une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

L'option porte sur 75% du dividende, soit 15,00 euros par action pour les associés personnes morales, et 10,50 euros par action pour les associés personnes physiques après déduction des prélèvements et retenues à la source.

Conformément à la loi, le prix unitaire d'émission des actions créées en paiement du dividende est fixé à 142,64 euros.

Si le montant du dividende auquel il a droit ne correspond pas à un nombre entier d'actions, chaque associé pourra recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces ou, si la collectivité des associés le demande, le nombre d'actions immédiatement supérieur, en versant la différence en numéraire.

Les associés qui demanderont le paiement du dividende en actions pourront exercer leur option auprès de la Société dans un délai de trois (3) mois à compter de la date de la consultation de la collectivité des associés.

Des bulletins de souscription seront mis à la disposition des associés.

En conséquence, tout associé qui n'aura pas exercé son option avant le 30 septembre 2021 ne pourra recevoir son dividende qu'en espèces, le paiement intervenant le 30 septembre 2021.

Les actions nouvelles émises en paiement du dividende seront créées jouissance du jour de la décision de la Présidente constatant la réalisation définitive de l'augmentation de capital.

Tous pouvoirs sont donnés à la Présidente pour effectuer toutes les opérations consécutives à l'exercice de l'option, constater la réalisation de l'augmentation de capital qui en résultera, modifier corrélativement les statuts de la Société et procéder aux formalités de publicité.

A.A

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 : Néant

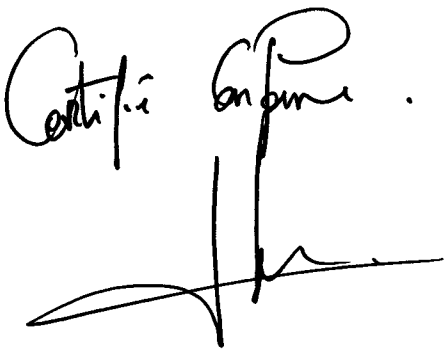
Exercice clos le 31 décembre 2018 :
31 800,00 euros, soit 3,18 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 31 800,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
70 000,00 euros, soit 7,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 7 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 63 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Pour copie certifiée conforme
La Présidente
Société GROUPE ABARNOU
Mickaël ABARNOU



OUEST
CONSEILS
EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

REÇU LE
04 NOV. 2021
GREFFE TRIB. COM. BREST

Anaïg BARZIC
Christophe GIOT
Jean-Baptiste GOUTTENOIRE
Paul GUILLOU
Hubert HENRY
Michel JAOUEN
Odile RICOULT
Mikaël ROCUET
Philippe VATTIER

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

Greffe du Tribunal de commerce
de BREST
150 rue Ernest Hemingway
CS 61936
29219 BREST CEDEX 2

BREST, le 3 novembre 2021

Dossier : ABARNOU MONTAGES (SAS) - PLABENNEC
N/Réf. : 101490/MJ/SQ
Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée.

Vous trouverez également ci-joint un chèque bancaire pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Sandrine QUERE